

PRÉAVIS N°: 49/19

OBJET DU PRÉAVIS: Demande d'un crédit de CHF 78'000.- pour le financement d'une étude préliminaire du projet de requalification du site des fonderies.

CONSEIL COMMUNAL DU 12 NOVEMBRE 2019

Madame la Présidente/Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission nommée pour statuer sur ce préavis s'est rencontrée le mardi 22 octobre 2019 à 20:00 à la salle des mariages. Elle était composée de Madame Anne Salomon et de Messieurs Michaël Voruz, Etienne Habegger et Raphaël Tatone (rapporteur). Absente, non excusée, Madame Keetha Ponnann.

La délégation municipale était représentée par Madame la Syndique Carole Pico et Monsieur Jean-Philippe Steck, Municipal; la commission les remercie pour les précisions apportées.

La Municipalité est engagée depuis de nombreuses années dans la mise en valeur de ce site stratégique et ce projet d'envergure figure dans le programme de législature 2016-2021 .

Dans ce périmètre, il y a le projet – MOVE – Moudon Vert, mené par le propriétaire, VR FMG Immobilière AG qui lie la revalorisation du site des fonderies, actuellement en zones industrielles avec une reconversion en zones mixtes activités – logements tel que :

- Développement activités – logements
- Implantation d'entreprises
- Activité dans le domaine de l'eau (VonRoll – hydro)
- De l'agriculture (correlation Agrilogie – Grange-Verney)
- Lien avec les hautes écoles (EPFL, HEIG, autres)

Le propriétaire est vraiment déterminé à aller de l'avant. En effet, depuis le début de la législature en 2016, 17 séances se sont déroulées entre les services du canton, SDT, GOP, la Municipalité de Moudon, VR FMG Immobilière AG et depuis le début 2019, la société LANDI.

Le crédit sollicité par la Municipalité de CHF 78'000.- correspond au financement d'études préliminaires afin d'étudier différentes variantes telles que décrites dans le préavis.

Le financement est à 50 % pour la Commune de Moudon et 50 % pour VR FMG Immobilière AG.

La Municipalité, par le biais de la COREB a sollicité auprès de la LADE et la LPR, une aide cantonale et fédérale qui sera comprise entre 30 et 50 %.

Au vu de l'ampleur du projet, la requalification du site industriel des fonderies, sous responsabilités privées, dépend d'importantes coordinations publiques en matière de développement économique et urbanistique, de mobilité, de foncier et nécessite donc un partenariat public-privé, d'où cette demande de cofinancement d'une étude préliminaire.

La commune de Moudon et VR FMG Immobilière AG sont les porteurs de projets et mandants des études.

Après délibération, la commission vous recommande donc à l'unanimité des personnes présentes d'accepter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Commission vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 49/19 ;
 - ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
 - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- 1. Autorise formellement la Municipalité à cofinancer une étude préliminaire sur le projet de requalification du site des fonderies,**
 - 2. Accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 78'000.- TVA comprise, dont à déduire toute subvention ou aide éventuelle,**
 - 3. Prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
 - 4. Prend acte que le solde de l'investissement sera amorti au fur et à mesure des possibilités du ménage communal, mais en dix ans au maximum,**
 - 5. Donne un accord de principe au fait que le montant de CHF 78'000.- soit emprunté en temps, aux meilleures conditions du marché.**

Moudon, le 27 octobre 2019

Raphaël Tatone, rapporteur